PCF

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Section de Saint-Martin-d'Hères, Gières, Poisat, Venon www.pcf-smh.fr.

Non à la privatisation des concessions hydrauliques et les suppressions d'emplois! Pour le monopole public de l'énergie!

Le 7 février, le gouvernement Macron/Philippe annonçait son intention d'ouvrir à la concurrence les barrages hydrauliques. 14 ans plus tôt, le 9 août 2004, le gouvernement de l'époque faisait voter à l'Assemblée le changement de statut de EDF et GDF. D'établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial, EDF et GDF sont devenues des sociétés anonymes suivant l'application des directives européennes d'ouverture à la concurrence de l'électricité (1996) et du gaz (1998).

Cette annonce fait suite à la loi sur la transition énergétique votée en juillet 2015 à l'Assemblée et portant l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques d'ici 2022 (article 29).

La privatisation des services publics s'accompagne toujours de suppressions d'emplois.

La même casse du monopole et du statut publics SNCF s'opère actuellement. Les cheminots comme les électriciens et les gaziers luttent contre la même méthode des gouvernements successifs : l'application des directives européennes de privatisation et de marchandisation des services publics qu'ils ont eux-mêmes votées.

Comme pour le rail, le retour au monopole et statut publics d'EDF et GDF (ENGIE) est un rempart contre la privatisation !

De la droite à la gauche puis Macron tous sacrifient ce service public

L'Etat français, actionnaire d'EDF (83,5 % au 31 décembre 2017), via l'union européenne du capital, s'appuie sur la privatisation pour faire pression afin de se conformer à la libéralisation du marché de l'énergie « au nom de la concurrence libre et non faussée », que les français ont repoussée par voie référendaire le 29 mai 2005. Pourtant, le gouvernement de droite (Sarkozy) prévoyait la mise en concurrence de 20% de notre puissance hydraulique entre 2015 et 2025. Le gouvernement précédent de gauche avec le soutien d'EELV l'a mis en œuvre. Le gouvernement actuel « ni de droite, ni de gauche » l'accélère!

Les tarifs en hausse riment toujours avec l'ouverture à la concurrence :

- **Hausse des tarifs** (hausse de plus de 40% de l'électricité depuis 2004 et hausse de plus de 80% pour le gaz depuis 2005). Ca ne fait que commencer !
- **Suppressions d'emplois** programmées 5 000 d'ici 2019 à EDF
- **Baisse de la sécurité pour nous tous :** pour l'Isère, nous parlons de 7 grands barrages hydrauliques sur des cours d'eau qui convergent sur l'agglomération grenobloise.

Les barrages, les installations sont à nous !

Les installations de production d'hydroélectricité ont été construites par l'argent public et par les factures des usagers. Elles nous appartiennent.

Elles sont complètement amorties. L'usager n'a donc plus à supporter cette charge. L'électricité d'origine hydraulique est la moins chère à produire en France. C'est aussi la première des énergies renouvelables.

Elles représentent 12% de la production nationale d'électricité (plus de 25 GW, deuxième en Europe derrière la Norvège). Il existe plus de 400 barrages en France, propriété de l'Etat, donc des usagers, dont 85% concédés à EDF et 15% à ENGIE (GDF).

5600 hydrauliciens (chiffre de 2016) en assurent la maintenance et l'exploitation. Elle est également une énergie qui participe fortement à l'équilibre du réseau grâce à sa réactivité (pointe de consommation, relevage du réseau suite à un incident, variation de puissance rapide).

Elle est donc indispensable à la maîtrise du coût de production de l'énergie électrique. En décidant de se séparer de cette énergie, l'Etat va contribuer à désorganiser la production. S'en suivra des coupures d'électricité en hiver.

Section locale du PCF, BP 283, 38407 St-Martin-d'Hères Cedex, Tél. 04 76 01 81 38 mèl : pcf.smh@wanadoo.fr site internet : pcf-smh.fr

La sécurité de la production d'électricité et de gaz passe par une grande entreprise nationale détenant un monopole pour la satisfaction des besoins des usagers.

L'Etat brade son hydraulique et casse cette énergie propre.

- <u>5 à 8 milliards d'euros par jour</u> : c'est ce que coûterait un black-out en France si on persiste à fermer des unités de production sans assurer l'équilibre du réseau électrique.
- <u>11 millions de français sont en situation de précarité énergétique.</u> Ils consacrent plus de 10% de leur revenu à leur facture d'énergie. La déréglementation du secteur aggrave cette situation!
- 80% c'est l'augmentation du tarif du gaz depuis 2005 et la privatisation de GDF. Et les actionnaires, ils se sont augmentés de combien ?
- La contribution au service public de l'électricité représente 15% de votre facture annuelle TTC en sachant que presque les 2/3 servent à financer les énergies types renouvelables hors hydrauliques. Qui paie à votre avis ? Les contribuables sur les aides publiques à l'investissement. Les factures d'électricité sur la vente de l'énergie produite a un prix 3 fois plus élevé que le coût de production EDF.
- 20% c'est le taux de TVA appliqué sur la consommation d'énergie alors qu'il est normalement de 5,5% pour les produits de première nécessité. Il semble pourtant assez incontestable que se chauffer et d'éclairer est de première nécessité. Elle devrait être nulle!

Non à l'UE de la concurrence libre et non faussée!

Les privatisations de EDF et GDF ont été commencées avec les premières directives de l'UE en 1996 et 1998 par les gouvernements précédents de droite et de gauche. Macron compte finaliser la privatisation de nos barrages hydrauliques au nom de la «concurrence libre et non faussée» de l'Union Européenne!

Refusons l'application des directives européennes de l'UE et la privatisation de des barrages hydrauliques! C'est possible!

Exigeons le retour au monopole et statut publics de l'énergie, le retour d'EDF et GDF en établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial, rempart à la privatisation!

La privatisation des concessions hydrauliques se fait au détriment de la <u>Sécurité énergétique</u> et engraissera des actionnaires privés. Les secteurs rentables (production et la fourniture d'énergie) seront livrés au privé, les secteurs non rentables (transport et distribution d'énergie resteront à la charge de la collectivité.

Communistes, nous soutenons la lutte des salariés des salariés d'EDF et GDF qui converge avec celle des cheminots.

Nous luttons pour le retour au MONOPOLE PUBLIC de l'énergie exercé par deux seules grandes entreprises EDF et GDF avec des agents sous STATUT. Jamais la privatisation sera à la hauteur de cet enjeu.

Nous appelons tous les travailleurs à la Résistance. Ensemble, électriciens, gaziers, cheminots, usagers, salariés du public et du privé STOPPONS la politique de casse sociale et de privatisation à marche forcée de Macron!

Pour gagner sur nos revendications immédiates, construisons ensemble le rapport de force. Communistes, nous affirmons que la montée des luttes et leurs convergences portent les perspectives immédiates de rupture politique favorables aux travailleurs.

Bulletin d'Adhésion au Parti Communiste Français Pour lutter contre l'exploitation, pour rompre avec l'Union Européenne du capital, rejoignez les communistes de		
Nom et Prénom		
Adresse		
Messagerie	Téléphone	
à retourner à l'adresse ci-dessous.	·	Le 7 avril 2018

Tél. Section du PCF, 283, 38407 St-Martin-d'Hères Cedex. 04 76 01 81 38 locale mèl: pcf.smh@wanadoo.fr site internet: pcf-smh.fr